

⑫

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑰ Numéro de dépôt: 84830025.7

⑸ Int. Cl.<sup>3</sup>: **A 45 C 7/00, B 65 D 21/08,**  
**A 47 G 7/08**

⑱ Date de dépôt: 02.02.84

⑳ Priorité: 11.02.83 IT 51183U

⑴ Demandeur: **Tontarelli, Sergio, Via Mordini Ciriaco 37,**  
**I-60022 Castelfidardo (AN) (IT)**

㉓ Date de publication de la demande: 26.09.84  
Bulletin 84/39

⑵ Inventeur: **Tontarelli, Sergio, Via Mordini Ciriaco 37,**  
**I-60022 Castelfidardo (AN) (IT)**

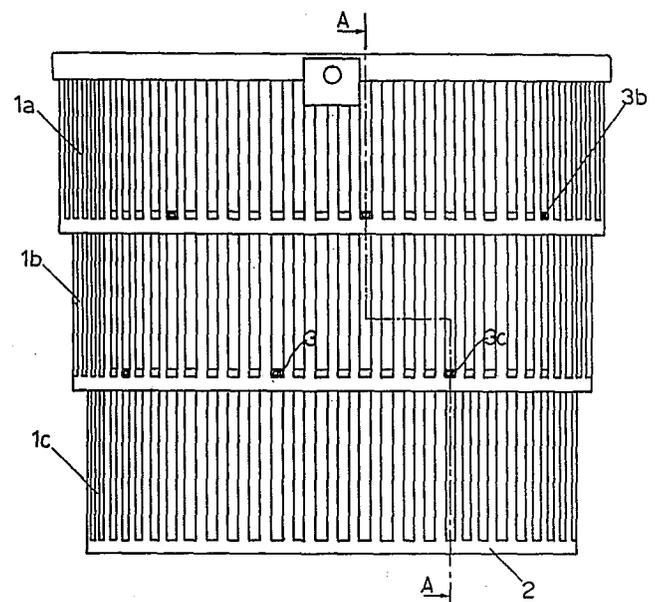
㉔ Etats contractants désignés: **AT BE CH DE FR GB LI LU**  
**NL SE**

⑷ Mandataire: **Baldi, Claudio, Viale della Vittoria 97,**  
**I-60035 Jesi (Ancona) (IT)**

⑸ **Panier à différents usages, réductible en hauteur.**

⑹ La présente invention regarde un panier à différents usages, moulé en plastique, réductible en hauteur, étant composé de trois étages (1a, 1b, 1c) cylindriques de diamètre décroissant, roulant l'un dans l'autre en guise de longue-vue.

Le panier résulte, en outre, équipé d'un manche (6) demi-circulaire et d'une cuvette ou d'une assiette (5) que l'on appliquera, à encastrement, sous le fond (2).



**EP 0 119 962 A1**

Panier à différents usages, réductible en hauteur.

La présente demande de brevet pour un modèle industriel d'utilité a pour objet un panier à différents usages, moulé en plastique, réductible en hauteur, étant composé de trois étages cylindriques de diamètre décroissant, roulant l'un dans l'autre en guise de longue-vue.

5

Sous le fond du panier on peut appliquer, à encastrement élastique, une assiette ou une cuvette de ramassage pour l'écoulement de l'eau au cas où le panier contiendrait des objets mouillés ou serait utilisé comme un porte-vase.

10

Le panier, en outre, est équipé d'un manche demi-circulaire, de facile enlèvement, qui a au milieu un oeilleton que l'on accroche à un bras aux extrémités crochues, qui permet de pendre le panier à un fil tendu horizontalement.

15

Pour une plus claire explication, la description de l'invention continue en référence aux dessins ci-annexés, qui ne sont donnés qu'à titre indicatif et non limitatif:

20

- la figure 1 est une vue du panier selon l'invention, dans la configuration d'un allongement maximum;

- la figure 2 est une vue du panier dans la configuration d'encombrement minimum;

- la figure 3 est la section de la paroi du panier avec le plan vertical A-A de la figure 1;

25

- la figure 4 est la section de la paroi du panier avec le plan vertical de la figure 2;

- la figure 5 est une vue du manche avec le bras crochu susdit.

En se rapportant aux figures 1, 2, 3 et 4, on voit que le modèle en question comprend un panier composé de trois étages cylindriques (1a), (1b) et (1c), de diamètre décroissant, pouvant rouler et s'installer l'un dans l'autre, en guise de longue-vue.

5

Chaque étage cylindrique, moulé dans une seule pièce de plastique, présente une bande périmétrale supérieure colléguée au bord de base par plusieurs barres verticales minces, parallèles, à la distance, l'un de l'autre, d'un espace égal à la largeur de chaque barre.

10

L'étage inférieur (1c) présente, naturellement, une paroi de fond (2), laquelle, dans la forme indicative de réalisation, résulte comme un grillage suivant un réticulé formé par plusieurs circonférences concentriques qui se croisent avec plusieurs rayons.

15

Le long du bord de la bande périmétrale supérieure de l'étage intermédiaire (1b) et de l'étage de fond (1c) on a prévu, à des écarts d'espace réguliers, des tétons (3b) et (3c) qui débordent extérieurement, et qui logent et roulent respectivement entre les fentes verticales des parois de l'étage (1a) et de l'étage (1b).

20

L'étage supérieur (1a) et l'intermédiaire (1b) présentent des détentes (4a) et (4b), qui sont enjambées à fin de course, grâce à la déformation élastique des barres, du bord supérieur de l'étage intermédiaire (1b) et de l'étage inférieur (1c).

25

Plus précisément sur la paroi intérieure de l'étage (1a) et de l'étage (1b) on a prévu deux séries de détentes (4a) et deux séries de détentes (4b), l'une en correspondance d'un plan horizontal immédiatement

30

sous-jacent la susdite bande périmétrale supérieure de chaque cylindre, l'autre en correspondance d'un plan horizontal immédiatement sur-jacent le bord de base susdit, puisque la première série de rebord s'oppose au roulement en descente de l'étage de diamètre inférieur dans celui de diamètre plus large, tandis que la seconde série est destinée à empêcher le roulement en descente de l'étage de diamètre plus large à l'extérieur de celui de diamètre inférieur.

35

Au-dessous de la paroi de fond (2) de l'étage (1c) on peut appliquer une assiette ou une cuvette (5), dont nous voyons la section dans la figure (2), équipée d'éléments d'accrochage à pince, qui ne sont pas représentés, s'accrochant avec un déclic élastique au fond grillé (2).

5

A l'extérieur du bord supérieur de l'étage (1a), enfin, on peut appliquer un manche demi-circulaire (6), moulé en plastique, ayant un oeillet (6a), au milieu, auquel on accroche un bras (7) aux extrémités crochues, qui permet de pendre et de faire couler le panier sur un fil tendu horizontalement.

10

Cette dernière possibilité d'accrochage est extrêmement utile au cas où le panier serait utilisé comme récipient pour les pinces à linge.

15

On précise, enfin, que la réalisation à barres verticales, intercalées régulièrement et ayant une largeur égale aux espaces vides, a été choisie non seulement pour des raisons essentiellement esthétiques, mais surtout pour des raisons technico-fonctionnelles, parce qu'elle permet un assemblage rapide des trois étages cylindriques sans devoir respecter des points de références précis, puisque les tétons susdits, de quelque façon que les étages soient disposés et assemblés, trouvent toujours une fenêtre de logement et de guide.

20

STUDIO DI CONSULENZA  
BREVETTI - MARCHI  
Dot. Ing. CLAUDIO BALDI  
V. della Vittoria 97 - JESI - Tel. 541500



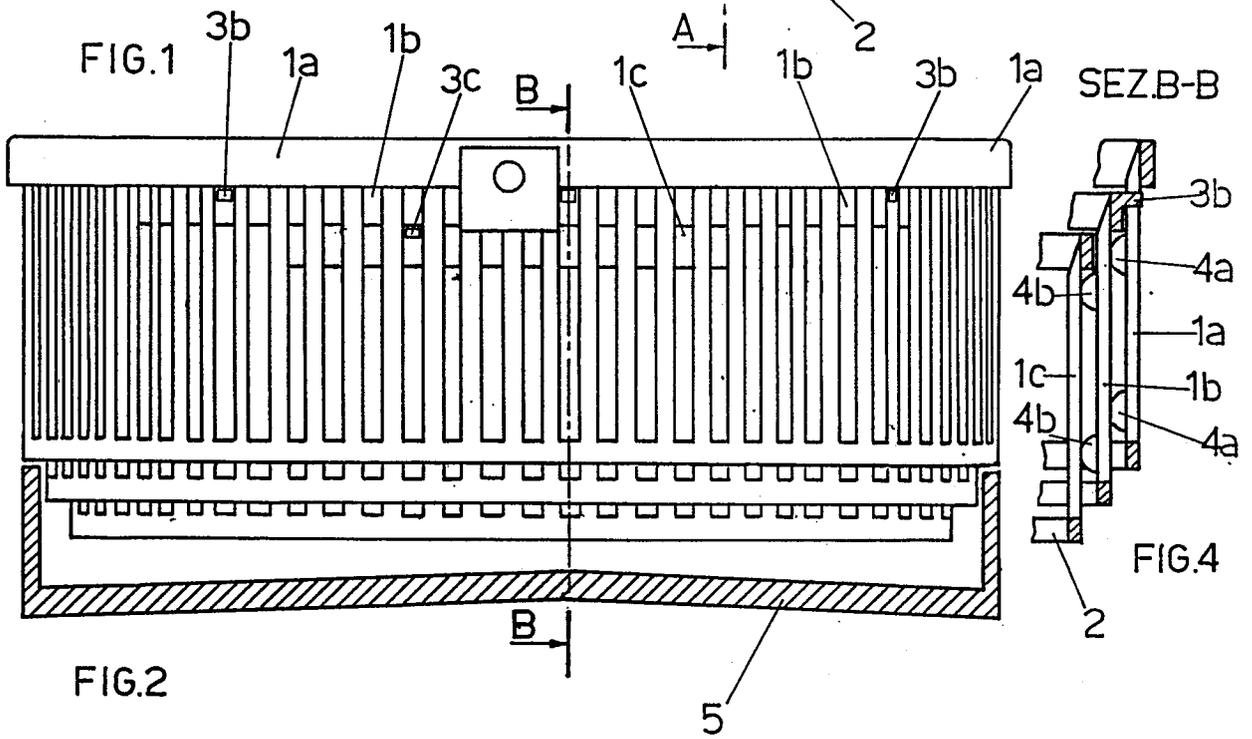
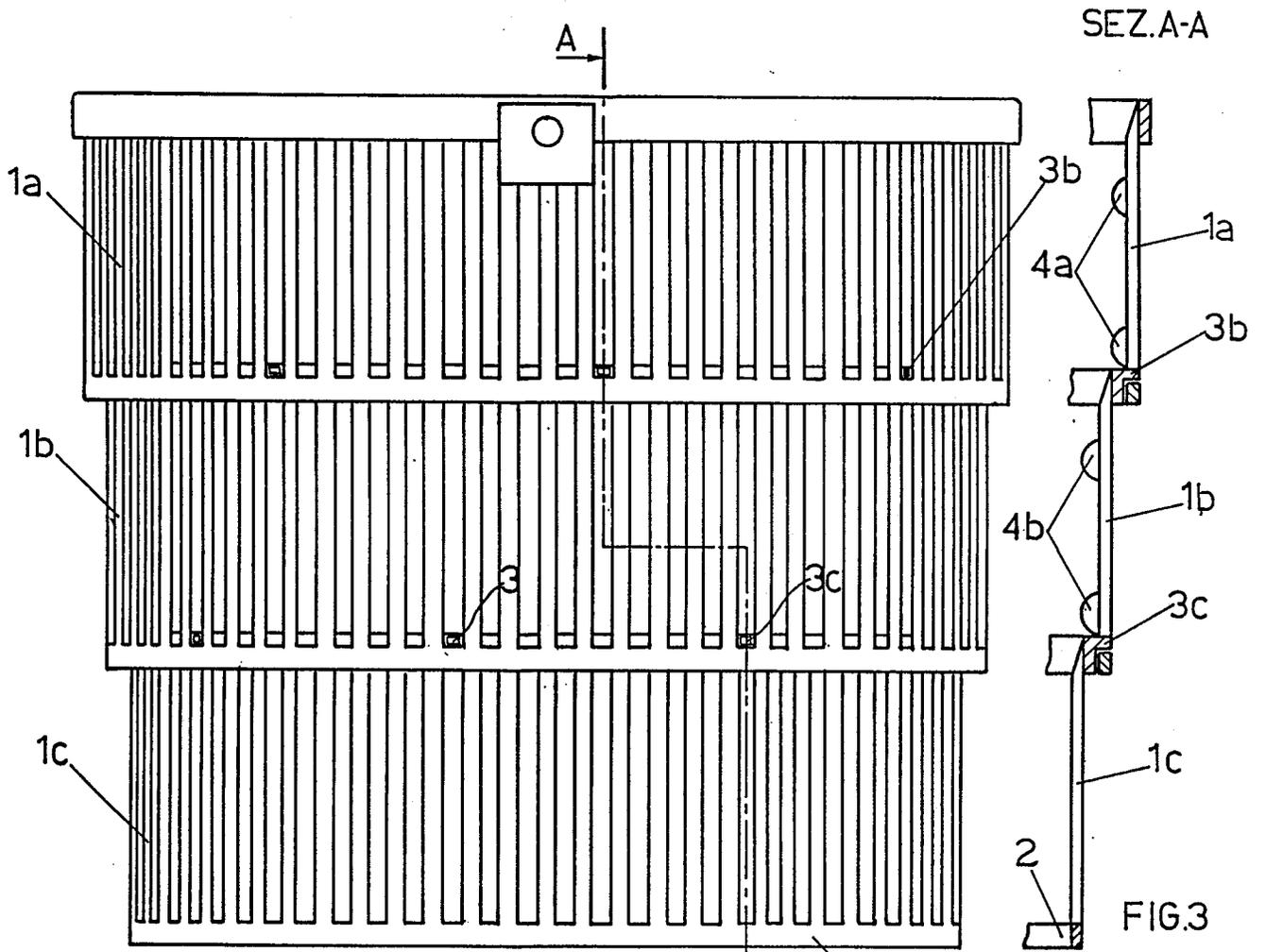
## Revendications

- 1) Panier à différents usages, réductible en hauteur, caractérisé par le fait d'être composé de trois étages cylindriques de diamètre décroissant, capables de rouler et de se poser l'un dans l'autre, en guise de longue-vue.
- 5 2) Panier à différents usages, réductible en hauteur, selon la revendication précédente, caractérisé par le fait que chaque étage cylindrique, moulé dans un seul morceau de plastique, présente une bande périmétrale supérieure colléguée au bord de base par plusieurs barres verticales  
10 minces, parallèles, à la distance l'une de l'autre d'un espace égal à la largeur de chaque barre.
- 3) Panier à différents usages, réductible en hauteur, selon la revendication 1), caractérisé par le fait que l'étage inférieur présente un  
15 fond grillé, sous lequel on peut appliquer une cuvette ou une assiette, équipée d'éléments d'attelage, à encastrement, qui s'accrochent aux mailles de la grille.
- 4) Panier à différents usages, réductible en hauteur, selon la revendication 2), caractérisé par le fait que, le long du bord de la bande  
20 périmétrale supérieure de l'étage intermédiaire et de l'étage de fond, on a prévu, à un intercalage d'espaces réguliers, des tétons débordant externement, logeant et roulant respectivement entre les fentes verticales des parois de l'étage supérieur et de l'étage intermédiaire.
- 25 5) Panier à différents usages, réductible en hauteur, selon les revendications 1) et 2), caractérisé par le fait que, sur la paroi intérieure de l'étage supérieur et de l'étage intermédiaire, on a prévu deux séries de détentes, qui sont enjambées à fin de course respectivement, grâce

à la déformation élastique des barres, de la bande périmétrale supérieure susdite de l'étage intermédiaire et de celle de l'étage inférieur: pour chaque étage la série de détentes plus haute se trouve en correspondance d'un plan horizontal immédiatement au-dessous de la bande périmétrale supérieure susdite de chaque cylindre, tandis que la série de détentes plus basse se trouve en correspondance d'un plan horizontal immédiatement au-dessus du bord de base susdit, étant la première série de rebord préposée à s'opposer au roulement en descente de l'étage de diamètre inférieur dans celui de diamètre plus large, tandis que la seconde série est destinée à empêcher le roulement en descente de l'étage de diamètre plus large à l'extérieur de celui de diamètre inférieur.

6) Panier à différents usages, réductible en hauteur, caractérisé par le fait qu'à l'extérieur du bord de l'étage supérieur on peut appliquer un manche demi-circulaire, moulé en plastique, ayant un oeillet au milieu duquel on accroche un bras, aux extrémités crochues, qui permet de pendre et de faire couler le panier sur un fil tendu horizontalement.

STUDIO DI CONSULENZA  
BREVETTI - MARCHI  
Dott. Ing. CLAUDIO BALDI  
V. le della Vittoria 97 - 00187 - Tel. 591168



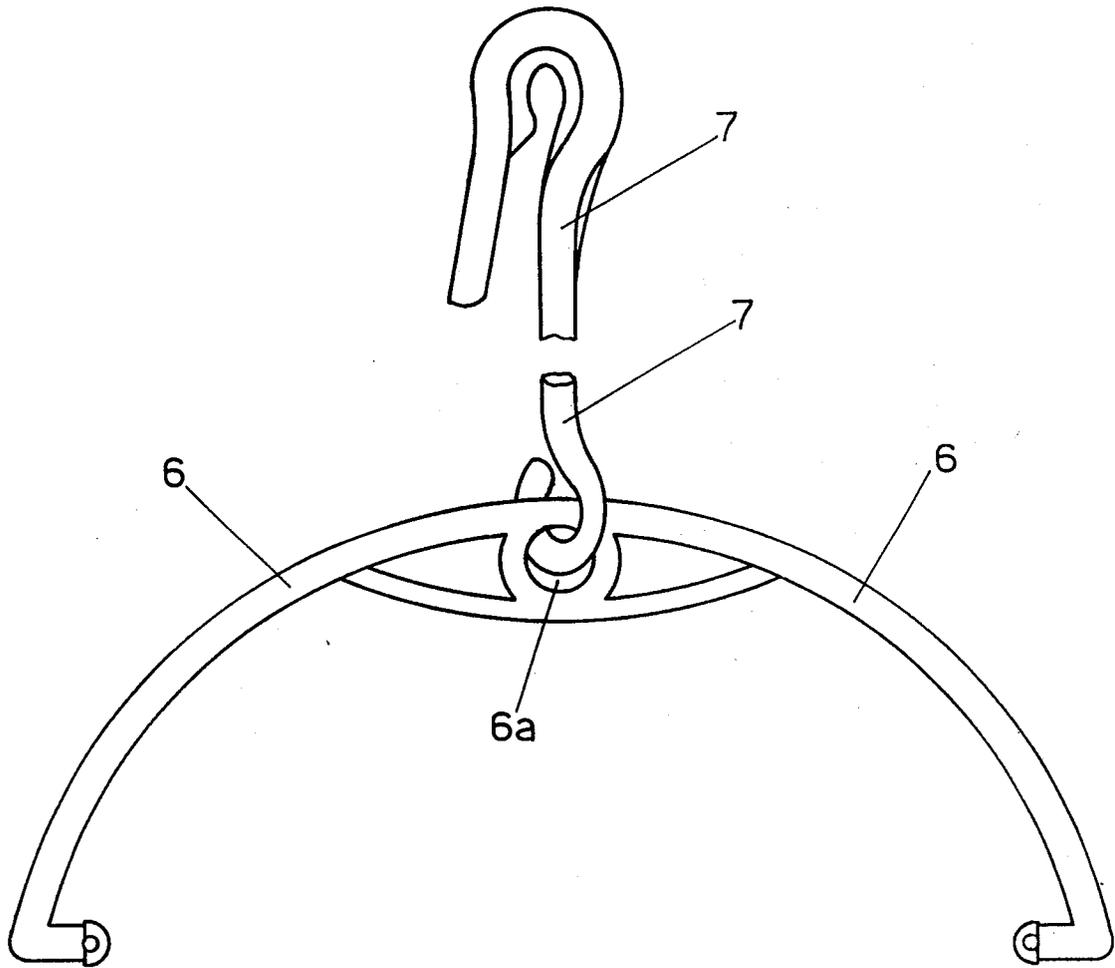


FIG.5



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
A	GB-A- 584 266 (DICKINSON) * Page 2, lignes 26-77; figures 1-4 *	1,2,7	A 45 C 7/00 B 65 D 21/08 A 47 G 7/08
A	DE-C- 726 991 (NOACK) * Page 1, lignes 43-65; figures 1-3 *	1	
A	DE-B-1 111 329 (WÖLLER) * Colonne 2, ligne 42 - colonne 4, ligne 5; figures 1-7 *	2	
A	US-A-3 105 592 (COHEN) * Colonne 2, lignes 15-52; figures 1-3 *	4	
A	FR-A-1 115 644 (PASSERON)		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			A 45 C A 47 G A 01 K D 06 F B 65 D
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 22-05-1984	Examineur SIGWALT C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	